

DOMAINES DE FORMATION	MODES DE VALIDATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉS
DC 1. Production de connaissances	<p>Épreuve : recherche à dimension professionnelle.</p> <p>Forme : mémoire de 90 à 120 pages hors annexes</p> <p>Écrit noté sur 20 (coefficient 3).</p> <p>Soutenance orale notée sur 20 (coefficient 2).</p> <p>Durée : 50 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat.</p> <p>Épreuve organisée par la DRASS (jury final).</p>	<p>DC1 Production de connaissance</p> <p>C1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation.</p> <p>C1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.</p> <p>C1.3 Conduire des études ou des recherches.</p>
DC 2. Conception et conduite d'actions	<p>Épreuve : ingénierie de développement.</p> <p>Forme : rapport collectif 30 à 35 pages hors annexe.</p> <p>Écrit collectif noté sur 20 coefficient 1.</p> <p>Soutenance orale notée individuellement sur 20 coefficient 1.</p> <p>Durée : 15 minutes par candidat + 10 minutes pour le groupe.</p> <p>Épreuve organisée par l'établissement de formation (3 examinateurs dont 2 désignés par le DRASS).</p>	<p>DC2 Conception et conduite d'actions</p> <p>C2.1 Conduire des analyses prospectives.</p> <p>C2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes.</p> <p>C2.3 Piloter des démarches évaluatives.</p>
DC 3. Communication et ressources humaines	<p>Épreuve : communication ressources humaines.</p> <p>Forme : article de 10 000 à 12 000 signes relatif à l'une des quatre compétences du domaine.</p> <p>Épreuve organisée par l'établissement de formation qui valide le sujet choisi par le candidat (2 examinateurs dont l'un désigné par le DRASS - double correction)</p>	<p>DC3 Communication ressources humaines</p> <p>C3.1 Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.</p> <p>C3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.</p> <p>C3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.</p> <p>C3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.</p>